

A. La tempérance, vertu cardinale

A1. Définition de Zénon

T1. Plutarque, *Des contradictions stoïciennes*, 7. 1034 C (SVF, I. 200)

Zénon admet qu'il y a plusieurs vertus, dénombrées d'après leurs différences comme Platon, telles que la prudence (*phronêsis*), le courage (*andreia*), la tempérance (*sôphrosunê*) et la justice (*dikaïosunê*), de telle sorte qu'elles sont certes inséparables, mais restent distinctes et différentes les unes des autres. En revanche, lorsqu'il définit chacune d'elles, il dit que le courage est la prudence dans [†] ce qu'il faut mettre en œuvre, la justice est la prudence dans ce qu'il faut distribuer, de telle sorte que la vertu est une mais qu'elle semble se différencier par ses états envers les choses, selon les actions à l'œuvre.

T2. Plutarque, *De la vertu morale*, 2. 441A (SVF., I. 201)

Il semble que Zénon de Kition penche aussi un peu de ce côté, lorsqu'il appelle la prudence justice s'il faut partager (ἐν μὲν ἀπονεμητέοις), tempérance s'il faut choisir (ἐν δ' αἰρετέοις), courage s'il faut supporter (ἐν δ' ὑπομενετέοις). Ceux qui défendent les positions de Zénon veulent qu'il ait ici par la prudence désigné la science.

T3. Stobée, *Églogues*, II. 59. 4. W. (SVF., III. 262)

La prudence est la science de ce qu'il faut faire, de ce qu'il ne faut pas faire, de ce qui n'est ni l'un ni l'autre (<φρόνησιν> δ' εἶναι ἐπιστήμην ὧν ποιητέον καὶ οὐ ποιητέον καὶ οὐδετέρων), ou encore la science des biens et des maux et de ce qui n'est ni l'un ni l'autre pour un animal politique par nature (ἢ ἐπιστήμην ἀγαθῶν καὶ κακῶν καὶ οὐδετέρων φύσει πολιτικοῦ ζώου) [...] La tempérance est la science de ce qu'il faut choisir, de ce qu'il faut fuir et de ce qui n'est ni l'un ni l'autre. (<σωφροσύνην> δ' εἶναι ἐπιστήμην αἰρετῶν καὶ φευκτῶν καὶ οὐδετέρων) La justice est la science de la distribution en fonction du mérite de chacun (<δικαιοσύνην> δὲ ἐπιστήμην ἀπονεμητικὴν τῆς ἀξίας ἐκάστῳ). Le courage est la science de ce qui est à craindre, de ce qui n'est pas à craindre, de ce qui n'est ni l'un ni l'autre (<ἀνδρείαν> δὲ ἐπιστήμην δεινῶν καὶ οὐ δεινῶν καὶ οὐδετέρων)

A2. Définitions de Cléanthe, Ariston, Chrysippe

T4. Cléanthe ap. Plutarque, *De stoic rep.*, 7. 1034 CD (SVF, I. 563)

Quant à Cléanthe, après avoir dit dans ses *Mémoires de Physique* (ἐν Ὑπομνήμασι Φυσικοῖς) que la tension est l'impact du feu (πληγὴ πυρός ὁ τόνος ἐστί) et que lorsqu'elle se manifeste suffisamment dans l'âme pour permettre l'accomplissement de ce qui nous incombe (κὰν ἰκανὸς ἐν τῇ ψυχῇ γένηται πρὸς τὸ ἐπιτελεῖν τὰ ἐπιβάλλοντα), elle reçoit le nom de force et de maîtrise (ἰσχύς καλεῖται καὶ κράτος), ajoute textuellement (ἐπιφέρει κατὰ λέξιν) : « cette force ou cette maîtrise, lorsqu'elle se manifeste dans les situations qui paraissent exiger la persévérance, est la maîtrise de soi (ἢ δ' ἰσχύς αὕτη καὶ τὸ κράτος, ὅταν μὲν ἐπὶ τοῖς φανείοις ἐμμενετέοις ἐγγένηται ἐγκράτεια ἐστίν) ; quand elle s'applique à endurer, elle est le courage (ὅταν δ' ἐπὶ τοῖς ὑπομενετέοις ἀνδρεία) ; quand elle se rapporte aux mérites, c'est la justice (περὶ τὰς ἀξίας δὲ δικαιοσύνη) ; et pour ce que l'on doit choisir ou rejeter, c'est la tempérance (περὶ δὲ τὰς αἰρέσεις καὶ ἐκκλίσεις σωφροσύνη).

T5. Ariston, ap. Galien, *De Hipp. et Plat. plac.*, VII. 2. 2-4, pp. 434. 31 – 436. 7 De Lacy (SVF, III. 256)

Ariston, soutenant que l'âme a une seule puissance, la puissance par laquelle nous raisonnons, suppose aussi que la vertu de l'âme est une : elle est la science des biens et des maux (ἐπιστήμην ἀγαθῶν καὶ κακῶν) Quand il s'agit de choisir ce qui est bon et d'éviter ce qui est mauvais, il appelle cette science tempérance (ὅταν μὲν οὖν αἰρεῖσθαι τε δέη τάγαθὰ καὶ φεύγειν τὰ κακά, τὴν ἐπιστήμην τήνδε καλεῖ σωφροσύνην) ; quand il s'agit de faire ce qui est bon et ne pas faire ce qui est mauvais, il l'appelle prudence (ὅταν δὲ πράττειν μὲν τάγαθὰ, μὴ πράττειν δὲ τὰ κακά, φρόνησιν) ; courage,

quand on agit avec assurance dans certains cas et que l'on fuit dans d'autres ; et quand on distribue à chacun selon son mérite, justice ; en un mot, l'âme qui connaît le bien et le mal, action mise à part, est sagesse et science ; mais quand elle en vient aux actions de la vie, elle prend les différents noms mentionnés plus haut et s'appelle prudence, tempérance, justice et courage.

T6. Ariston, ap. Plutarque, *De la vertu morale*, 2. 441A (SVF., I. 201)

Ariston de Chios de son côté, établissait que la vertu était une quant à son essence, et il l'appelait la santé, mais en se référant à son objet il la voyait multiple et diverse, comme si l'on voulait appeler candeur notre vision des objets blancs, noirceur celle des objets noirs, et ainsi de suite. La vertu s'appelle prudence quand elle examine ce qu'il faut faire ou ne pas faire (ή ἀρετὴ ποιητέα μὲν ἐπισκοπούσα καὶ μὴ ποιητέα κέκληται φρόνησις), tempérance quand elle ordonne l'appétit et fixe aux plaisirs des bornes de mesure et d'opportunité (ἐπιθυμίαν δὲ κοσμοῦσα καὶ τὸ μέτριον καὶ τὸ εὐκαιρον ἐν ἡδοναῖς ὀρίζουσα σωφροσύνη), justice quand elle préside aux relations et aux contrats des hommes entre eux : c'est ainsi que le couteau est toujours le même, bien qu'il coupe tantôt ceci et tantôt cela, et le feu unique en sa nature, quoiqu'il exerce son action sur des matières différentes. Suit la définition de Zénon = T2

T7. [Chrysippe] ap. Stobée, *Églogues*, II. 7. 5b5 p. 63. 6 – 64. 12 W.

Toutes les vertus qui sont des sciences et des arts ont des théorèmes communs et la fin, comme il a été dit, est la même, c'est pourquoi elles sont <inséparables> (Πάσας δὲ τὰς ἀρετάς, ὅσαι ἐπιστήμαί εἰσι καὶ τέχναι, κοινὰ τε θεωρήματα ἔχειν καὶ τέλος, ὡς εἴρηται, τὸ αὐτό, διὸ καὶ <ἀχωρίστους> εἶναι) ; qui en a une les a toutes, et qui agit selon une agit selon toutes. <Elles diffèrent> les unes des autres <par leurs points capitaux> (<Διαφέρειν> δ' ἀλλήλων <τοῖς κεφαλαίοις>).

En effet, les points capitaux de la <prudence> sont au premier chef le fait de posséder la théorie et la pratique de ce qui doit être fait, et au second chef le fait de posséder la théorie aussi de ce qu'il faut attribuer <et de ce qu'il faut choisir et de ce qu'il faut endurer> afin de posséder sans se tromper la pratique de ce qui doit être fait. (<Φρονήσεως> μὲν γὰρ εἶναι κεφάλαια τὸ μὲν θεωρεῖν καὶ πράττειν, ὃ ποιητέον, προηγουμένως, κατὰ δὲ τὸν δεύτερον λόγον τὸ θεωρεῖν καὶ ἃ δεῖ ἀπονέμειν <καὶ ἃ δεῖ αἰρεῖσθαι καὶ ἃ δεῖ ὑπομένειν>, χάριν τοῦ ἀδιαπτώτως πράττειν ὃ ποιητέον).

Le point capital propre à la tempérance est au premier chef le fait de **permettre l'équilibre et de posséder la théorie des impulsions**, et au second chef, [elle concerne] les choses qui dépendent des autres vertus, pour s'adonner sans se tromper aux impulsions (τῆς δὲ <σωφροσύνης> ἴδιον κεφάλαιόν ἐστι **τὸ παρέχεσθαι τὰς ὁρμὰς εὐσταθεῖς καὶ θεωρεῖν αὐτάς** προηγουμένως, κατὰ δὲ τὸν δεύτερον λόγον τὰ ὑπὸ τὰς ἄλλας ἀρετάς, ἐνεκα τοῦ ἀδιαπτώτως ἐν ταῖς ὁρμαῖς ἀναστρέφεσθαι) ; il en est de même pour le courage, [...]. En effet toutes les vertus ont un œil sur les objets de toutes les autres et sur les objets subordonnés aux unes et aux autres (<Πάσας> γὰρ τὰς ἀρετάς <τὰ πασῶν> βλέπειν καὶ τὰ ὑποτεταγμένα ἀλλήλαις).

[suit une citation de Panétius, qui explique ce point par l'image des archers face à une cible colorée.

B. La tempérance et ses vertus subordonnées

T8. DL, VII. 125-126

Viennent à la suite (ἔπονται) de la prudence le bon conseil et l'intelligence (εὐβουλία καὶ σύνεσις) ; à la suite de la tempérance le sens de l'ordre, la décence (εὐταξία καὶ κοσμιότης), à la suite de la justice l'égalité et la bienveillance (ισότης καὶ εὐγνωμοσύνη), à la suite du courage la constance et la vigueur (ἀπαράλλαξία καὶ εὐτονία).

T9. Stobée, II. 7. 60. 9 W. (SVF III. 264 = LS 61H)

Parmi les vertus certaines sont premières, d'autres sont subordonnées aux premières. Les vertus premières sont au nombre de quatre : prudence, tempérance, courage, justice. La prudence se rapporte aux devoirs (περὶ τὰ καθήκοντα) ; la tempérance concerne les impulsions des hommes (περὶ τὰς ὁρμὰς τοῦ ἀνθρώπου) ; le courage concerne ce qu'il faut supporter (περὶ τὰς ὑπομονάς) ; la justice concerne les distributions (περὶ τὰς ἀπονεμήσεις). [...]

Sont subordonnées à la tempérance : le sens de l'ordre (εὐταξίαν), la décence (κοσμιότητα), la pudeur (αἰδημοσύνην) la maîtrise de soi (ἐγκράτειαν). [...]

Le sens de l'ordre est la science de ce qu'il faut faire à un moment donné (ἐπιστήμην τοῦ πότε πρακτέον) et de ce qu'il faut faire après quoi (καὶ τί μετὰ τί), et en général de l'ordre des actions (καὶ καθόλου τῆς τάξεως τῶν πράξεων).

La décence est la science des gestes bienséants ou malséants (<ἐπιστήμην> πρεπουσῶν καὶ ἀπρεπῶν κινήσεων).

La pudeur est la science de se préserver d'une réprimande correcte (ἐπιστήμην εὐλαβητικῆν ὀρθοῦ ψόγου)

La maîtrise de soi est la science infaillible de ce qui est manifestement conforme à la droite raison (ἐπιστήμην ἀνυπέρβατον τῶν κατὰ τὸν ὀρθὸν λόγον φανέντων).

T10. SVF III. 265 = DL VII. 93

τὴν δὲ <ἐγκράτειαν> διάθεσιν ἀνυπέρβατον τῶν κατ' ὀρθὸν λόγον ἢ ἔξιν ἀήττητον ἡδονῶν.

La maîtrise de soi est la disposition infaillible de ce qui est conforme à la droite raison, ou bien une manière d'être qui ne se laisse pas vaincre par les plaisirs.

T11. DL, VII. 100.

Ils disent que le bien parfait (τὸ τέλειον ἀγαθόν) est beau parce qu'il contient tous les nombres recherchés par la nature, ou la mesure parfaite (παρὰ τὸ πάντας ἀπέχειν τοὺς ἐπιζητούμενους ἀριθμοὺς ὑπὸ τῆς φύσεως ἢ τὸ τελέως σύμμετρον). Les espèces du beau sont au nombre de quatre : le juste, le courageux, l'ordonné, le scientifique (δίκαιον, ἀνδρείον, κόσμιον, ἐπιστημονικόν). [...]

C. La tempérance chez Panétius et Sénèque

T12. Cicéron, *Des devoirs*, I. 13-15 (Alesse T55-56)

Au premier chef il appartient en propre à l'homme de rechercher et d'étudier la vérité. [...] d'où l'on comprend que cela soit le plus approprié à la nature humaine, qui est vrai, simple, net (*verum, simplex sincerumque*). À ce désir de voir le vrai (*veri videndi cupiditati*) s'ajoute un certain attrait de la prééminence (*appetitia quaedam principatus*), si bien qu'une âme naturellement bien douée ne veut obéir à personne, si ce n'est à qui donne des préceptes, ou enseigne, ou commande en vue du bien commun, conformément à la justice et à la loi : c'est de là que procèdent la grandeur d'âme et le mépris des vanités humaines (*magnitudo animi...humanarumque rerum contemptio*). 14. Et ce n'est pas une infime qualité de sa nature et de sa raison que seul, cet être vivant ait le sentiment de ce qu'est l'ordre (*ordo*), de ce qui convient (*quod deceat*), de ce qu'est la mesure (*modus*) dans les actes et les paroles. [...] C'est à partir de tout cela que se forme et s'accomplit ce que nous cherchons, la beauté morale (*honestum*) [...]

15. Tu vois donc, mon cher Marcus, l'aspect extérieur de la beauté morale (*formam ipsam*) et pour ainsi dire son visage (*faciem honesti*). [...] Mais tout ce qui est beau (*omne quod honestum*) tire son origine de l'une des quatre divisions de la beauté morale : ou bien en effet il consiste dans le discernement ingénieux du vrai ; ou bien dans la sauvegarde de la société humaine, en accordant à chacun son dû et par la fidélité (*fide*) aux engagements conclus ; ou bien dans la grandeur et la force (*magnitudine ac robore*) d'une âme élevée et invincible ; ou bien dans l'ordre et la mesure (*ordine et modo*) de tous les actes et de toutes les paroles, en quoi réside la modération et la tempérance (*modestia et temperantia*). Bien que ces quatre divisions soient liées et imbriquées entre elles, cependant, de chacune d'elles procèdent des genres déterminés de devoirs.

[...] L'ordre, la constance, la mesure (*ordo autem et constantia et moderatio*) et les qualités qui s'en rapprochent, ressortissent à cette espèce de la beauté morale qui réclame une action et non pas seulement la réflexion de l'esprit. Car c'est en apportant à ce que l'on fait dans la vie une certaine mesure et un

ordre (*modum quemdam et ordinem*) que nous respecterons la beauté et la convenance (*honestatem et decus*).

T13. Cicéron, *Des devoirs*, I. 93-95 (Alesse 72) : définition du *decorum*

La signification en est telle qu'on ne peut le distinguer de l'*honestum*, car ce qui est bienséant est beau (*quod decet honestum est*) et ce qui est beau est bienséant (*quod honestum est, decet*). Quant à la nature de la différence entre le beau et le bienséant, il est plus facile de la saisir que de l'expliquer. En effet, tout ce qui est bienséant apparaît précisément tel, lorsqu'au préalable cela est moralement beau. Aussi n'est-ce pas seulement dans cette division de la beauté morale [*temperantia, modestia, modus* : tempérance, pondération, mesure], dont on doit parler ici, mais encore dans les trois précédentes, qu'apparaît ce qui est bienséant [...]

95 C'est pourquoi ce bienséant dont je parle intéresse assurément toute beauté morale et l'intéresse de telle sorte qu'on le discerne, non pas par quelque raisonnement abscons, mais il tombe sous les yeux. [...] De même qu'on ne peut séparer la grâce et la beauté du corps, de la santé, de même ce bienséant dont nous parlons est certes tout entier mêlé à la vertu, mais la pensée et la réflexion les distinguent.

T14. DL, VII. 59 (SVF III. Diog. 24)

πρέπον δὲ ἐστὶ λέξις οἰκεία τῷ πράγματι : la bienséance est une façon de s'exprimer appropriée à son objet.

T15. Ps.-Andronicus, *Peri Pathôn* (SVF III. 272)

<κοσμότης> δὲ ἐπιστήμη περὶ τὸ πρέπον ἐν κινήσει καὶ σχέσει : l'élégance est la science de se mouvoir et de se tenir avec bienséance

T16. Cicéron, *Tusculanes*, III. 16-17

L'homme tempérant est appelé par les Grecs *sôphrôn*, la vertu correspondante *sôphrosunê*, et pour mon compte je la désigne tantôt par tempérance (*temperantia*), tantôt par modération (*moderatio*), quelquefois même par sens de la mesure (*modestia*). Mais je crois bien que logiquement on devrait appeler cette vertu *frugalitas*. Le terme correspondant en grec a un sens plus restreint, car les Grecs appellent l'homme *frugi* « *chrêsimos* », ce qui ne veut pas dire plus que utile, tandis que le mot *frugalitas* a une bien autre extension : toutes les formes de l'intégrité (*abstinentia*), toutes les formes de la probité (*innocentia*) – pour celle-ci le grec usuel n'a pas de mot, mais on peut employer *ablabeia* car la probité est la disposition d'une âme incapable de nuire à personne – les autres vertus encore sont comprises dans la *frugalitas*. [...] 17. La *frugalitas* englobe ces trois vertus, le courage, la justice, la prudence ; cette extension est du reste commune à toutes les vertus, car elles ont en elles des liens étroits et sont inséparables. Cela posé, reste, pour constituer la quatrième vertu, la *frugalitas* elle-même. Son rôle particulier, en effet, paraît être de gouverner et de calmer les mouvements impulsifs de l'âme (*motus animi adpetentis regere et sedare*) et de tenir tête au désir (*libido*) en conservant, quelles que soient les circonstances, une fermeté pleine de mesure (*moderatam constantiam*).

T17. Sénèque, *Lettre à Lucilius*, 92. 3.

Qu'est ce que la vie heureuse ? La sécurité et une tranquillité continue (*securitas et perpetua tranquillitas*). Cela, c'est la grandeur d'âme qui le donnera (*Hanc dabit animi magnitudo*), c'est la constance qui le donnera (*constantia dabit*), fermement attachée à ce sur quoi on a bien jugé (*bene iudicati tenax*). Et de quelle manière parvient-on à cela ? Si la vérité dans sa totalité est perçue clairement ; si l'on préserve, dans sa manière d'agir, l'ordre, la mesure, la bienséance (*ordo, modus, decor*) une volonté sans reproche et bienveillante (*innoxia voluntas ac benigna*), tendue vers la raison et ne s'écartant jamais de celle-ci, aimable tout autant qu'admirable. En somme, pour t'écrire brièvement la formule, l'âme de l'homme sage doit être telle qu'il convient à un dieu.